

## SOS... héritage en détresse

Valérie Gaudreau

---

Numéro 150, automne 2016

Patrimoine maritime. Cap sur le Saint-Laurent

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/83469ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---


Citer cet article

Gaudreau, V. (2016). SOS... héritage en détresse. *Continuité*, (150), 24–28.

**DOSSIER**  
PATRIMOINE MARITIME

**PATRIMOINE**  
**BÂTI**

# SOS... en dé



Si de nombreux monuments du patrimoine maritime ne jouent plus leur rôle d'antan, ils gardent leur importance identitaire. Assurer leur pérennité représente toutefois un lourd fardeau pour les communautés locales.

**VALÉRIE GAUDREAU**

# héritage tresse

**L**es quais, les phares, les cabanes de pêcheurs... Tous ces bâtiments maritimes qui ont perdu leur vocation au fil du temps, le maire de Gaspé, Daniel Côté, veut bien les préserver. La population demeure fortement attachée à son histoire. Mais le sentiment identitaire ne remplit pas les coffres de la Ville. « L'enjeu, c'est que le fédéral veut nous donner ce patrimoine avec juste quelques grenailles pour l'entretenir. Après, on est pognés pour gérer ça ! » lance sans détour le jeune maire.

Cette affirmation résume bien la difficulté d'assurer la pérennité des témoins de notre histoire maritime. Au Québec, plusieurs municipalités, organismes ou citoyens souhaitent garder dans le paysage ces équipements qui ont autrefois servi à la pêche et à l'orientation des navires. Mais ces dernières années, les technologies, comme l'éclairage automatisé et la navigation à l'aide de GPS, ont remplacé les gardiens de phare. Les changements dans l'industrie de la pêche et le développement du transport terrestre ont fait tomber en désuétude de nombreux quais, privant des communautés côtières de leur point de rencontre et d'observation. Le gouvernement du Canada, propriétaire d'une grande part de l'infrastructure maritime par le ministère des Pêches et Océans ou par celui des Transports, se désengage de plus en plus. Résultat ? L'avenir de ces biens est aujourd'hui menacé.

Daniel Côté ne le cache pas : préserver ce patrimoine commence à peser lourd. À Gaspé uniquement, on compte 110 km de littoral avec sept quais, trois phares, deux marinas et d'autres installations maritimes. Tout ça pour une population de 15 000 âmes et un budget municipal annuel de 23 millions de dollars. « On va frapper un mur à un moment donné. La population est très ouverte, mais on finira par ne



↑ Le manoir Le Boutillier, à Gaspé. Malgré certaines contraintes, il est plus simple de sauvegarder des constructions de ce genre que des quais et des phares, selon le maire Daniel Côté.

Photo : Ghislaine Roy

← Le film *Quais-Blues* de Richard Lavoie montre le délabrement de plusieurs quais de la Gaspésie et de la Côte-Nord (ici celui de Mont-Louis) et le préjudice que cela cause aux communautés côtières.

Photo : Richard Lavoie



Il faudrait au moins 7 millions de dollars pour restaurer le phare de Cap-des-Rosiers, laissé en plan malgré le fait qu'il soit classé depuis plus de 40 ans.

Photo : Pascal Huot

### SOMBRE AVENIR POUR LES PHARES ?

En 2010, le gouvernement du Canada décide de céder bon nombre de ses phares aux organismes ou municipalités qui souhaitent les gérer. À l'été 2015, en vertu de la Loi sur la protection des phares, il accorde un statut patrimonial à 74 bâtiments sur les 970 jugés excédentaires au pays. Au Québec, 15 phares font l'objet d'une pétition proposant leur sauvegarde. Les requérants doivent ensuite présenter un plan d'affaires pour mettre le site en valeur auprès du grand public. Jusqu'ici, cinq phares ont été cédés, soit ceux de l'île du Havre-Aubert, de l'île aux Perroquets, des îles du Pot à l'Eau-de-Vie, du Pilier-de-Pierre et du Cap-au-Saumon. La Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent estimait en juin que trois autres bâtiments seraient confiés à la collectivité d'ici la fin de 2016. De fait, celui de Pointe Mitis l'a été en juillet, tandis que ceux de Cap de la Madeleine et de l'île Verte devraient suivre sous peu. Certains phares québécois ne pourront toutefois pas être cédés à des organismes locaux. En effet, sur la quarantaine appartenant au ministère des Pêches et Océans, sept sont en ruines et ne feront vraisemblablement l'objet d'aucun projet de sauvegarde. Quatre ne sont pas soumis à la Loi car ils appartiennent à Parcs Canada. Enfin, trois se trouvent dans des réserves fauniques au territoire protégé. (Valérie Gaudreau)

plus être capable d'en prendre», dit celui qui a été élu maire en novembre 2013.

Sensibilisé à l'histoire, M. Côté est fier que son administration ait intégré une charte des paysages à son plan d'urbanisme, en 2015. Une première au Québec! Il note aussi de bons coups dans la préservation du patrimoine maritime bâti. Au premier chef, le manoir Le Boutillier, lieu historique national du Canada situé dans le secteur de L'Anse-au-Griffon. Les visiteurs peuvent y découvrir la maison de John Le Boutillier, grand industriel de la pêche au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. « Les bâtiments de ce type, franchement, on a pas mal réussi à les restaurer depuis 10 ou 15 ans. Il y a un lot de contraintes, mais on s'en sort », lance l'élu.

En fait, le maire est surtout préoccupé par le sort de certains quais et phares sur son territoire. Il mentionne l'embarcadère de L'Anse-au-Griffon. La communauté ne manque pas d'intérêt pour mettre ce site en valeur; elle a d'ailleurs entamé la procédure pour que le gouvernement fédéral le lui cède. Mais impossible d'acquérir ce bien patrimonial sans une aide financière significative ou une rénovation préalable. L'accepter en mauvais état reviendrait à recevoir un cadeau empoisonné. « On est en train de perdre les quais », déplore-t-il.

### Lumière sur les phares

Autre dossier préoccupant à Gaspé : la préservation du phare de Cap-des-Rosiers. Signalant la Gaspésie du haut de ses 34 mètres, cette tour érigée entre 1854 et 1858 est aujourd'hui en piètre état. Au point où elle apparaissait en 2013 dans le palmarès des 10 sites les plus menacés au pays selon la Fiducie nationale du Canada. Il faudrait au moins 7 millions de dollars pour la rénover. « On fait présentement des démarches au fédéral », dit M. Côté.





Les anciens gardiens du phare de Pointe-des-Monts, sur la Côte-Nord, ont mobilisé la population locale pour convaincre le gouvernement du Québec de préserver le bâtiment.

Photo : Pierre Lahoud

Ce bâtiment est aussi au cœur des préoccupations de la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent, fondée en 2001. Ironiquement, le phare de Cap-des-Rosiers a été classé par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada il y a plus de 40 ans. Parcs Canada aurait pu l'acquérir et en faire une authentique icône nationale. Le phare est toutefois resté en plan. « Aujourd'hui, avec tous ses titres d'importance historique, il est là au bout de la pointe de la Gaspésie à attendre l'implication du gouvernement pour le sauver », peut-on lire dans le *Bulletin des amis des phares*. Cette publication de la Corporation veille sur 43 sites autrefois essentiels à la navigation. Mais les nouvelles ne sont pas toujours bonnes.

« Pour tout ce qui est patrimonial, il n'y a pas d'argent. Une ville qui peine à déneiger ses rues l'hiver n'a pas de quoi entretenir son patrimoine », tranche Jean Cloutier, vice-président de la Corporation.

Ce fils de marin, lui-même pilote de navire, considère le fleuve comme son « bureau ». C'est dire à quel point il est passionné par le sujet. Il fera d'ailleurs paraître à l'automne le livre *Les bateaux-phares du Saint-Laurent* aux éditions du Septentrion.

Ce gardien de la mémoire des phares est aussi très critique de la Loi sur la protection des phares patrimoniaux. En 2010, le gouvernement conservateur a offert de céder à des organismes locaux la gestion de ces équipements (voir l'encadré « Sombre avenir pour les phares? »). Mais l'argent n'a pas suivi, déplore M. Cloutier, selon qui cette loi a plutôt permis à Ottawa de se « débarrasser » de ses obligations. Plusieurs organismes, pour-

tant intéressés par l'offre de cession, ont dû se rendre à l'évidence : ils n'ont pas les reins assez solides pour assumer une telle responsabilité. Et les phares dépérissent toujours.

#### Sauvetages réussis

Mais les cas ne sont pas tous négatifs. Au contraire ! Lors du colloque d'Action patrimoine, en juin dernier, Jean Cloutier et sa collègue Lise Cyr ont énuméré quelques belles réussites. Ainsi, le phare de La Martre, sauvé *in extremis* de la

#### CES PHARES IMPORTENT VRAIMENT

En 2015, la Fiducie nationale du Canada s'est servie de sa plateforme de sociofinancement Ce lieu importe ([thisplacematters.ca/fr](http://thisplacematters.ca/fr)) pour tenir le concours Ce phare importe. Vingt-six participants ont présenté un projet pour protéger un bâtiment du patrimoine maritime de la Nouvelle-Écosse. Ils ont reçu plus de 219 000 votes de la part du public. Les neuf gagnants se sont partagé une cagnotte de 250 000 \$. De plus, la population a versé plus de 50 000 \$ en dons pour soutenir les divers projets. Une initiative inspirante ! (Josiane Ouellet)

« La culture maritime se trouve parfois un peu occultée dans nos sociétés terriennes. Mais elle porte une mémoire collective qu'il vaut la peine de découvrir. »

— Guillaume Marie

démolition dans les années 1980, est aujourd'hui « un des phares emblématiques de la Gaspésie ». Sur la Côte-Nord, M. Cloutier note aussi la tour de Pointe-des-Monts, préservée par le gouvernement du Québec après la campagne de mobilisation menée par ses anciens gardiens Jacques et Marie-Berthe Landry.

Quant au site de l'île aux Perroquets, au large de la municipalité Longue-Pointe-de-Mingan, il a subi récemment une cure de jeunesse de 4,5 millions de dollars. Trois ans de travaux ont permis de transformer en gîte les maisons du gardien. L'auberge reçoit des visiteurs depuis l'été 2015.

Tous ces phares doivent leur survie à des gens qui ont tenu le projet à bout de bras. « Ça prend des passionnés pour s'en occuper », note Jean Cloutier, qui ne cache pas une certaine crainte vis-à-vis du niveau d'engagement de la relève. Mais l'espoir demeure, disait-il dans la jolie conclusion de sa présentation. « Comme pour la plupart des organismes de défense en patrimoine, nous avons plus de questions et d'inquiétudes que de réponses et de solutions. Mais nous ne baissons pas les bras. Et la lumière du phare brille toujours ! »

### Fumoirs sur Kickstarter

Si les quais et les phares viennent spontanément en tête lorsqu'il est question de patrimoine maritime, ils ne sont pas les seuls témoins de l'histoire. Nos ancêtres nous ont aussi légué de petites cabanes en bois, plus discrètes. Il s'agit des boucaneries, ces fumoirs qui servaient jadis à traiter le poisson pour la conservation.

Ces constructions ont eu droit à une attention toute particulière à l'île Verte, grâce à une initiative qui mérite d'être mentionnée. Le résultat est un très bel ouvrage, *Les boucaneries*, qui relate l'histoire du fumage de poisson dans ce coin du Québec. Abondamment illustré, le livre présente 18 fumoirs traditionnels des environs. « Ils sont maintenant répertoriés à tout jamais », se réjouit Aline Grenon, secrétaire-trésorière du Regroupement pour la pérennité de l'île Verte, l'organisme qui a édité le bouquin. « Au départ, on voulait protéger les fumoirs existants. On n'avait pas en tête de produire une publication », explique-t-elle. Mais l'idée a fait son chemin. Une campagne de financement participatif sur le

site Kickstarter a permis d'amasser 2400 des 5000 \$ nécessaires pour une autoédition. L'organisme a assumé le reste. Le livre a été lancé cet été.

Le Regroupement a aussi entrepris d'évaluer et de valoriser les fumoirs. Il a obtenu pour cela l'appui politique et financier de la MRC de Rivière-du-Loup et de la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. « Les propriétaires ont aussi contribué à la réfection » de ces installations situées sur des terrains privés, précise M<sup>me</sup> Grenon. Quatre boucaneries, parmi les plus apparentes et anciennes, ont eu droit à des travaux en profondeur. Le reste des fonds a servi à mettre en valeur ce patrimoine, notamment par une exposition sur la pêche à la fascine, une tradition emblématique de l'île Verte. « Tout ça fait partie de la petite histoire. Et trop souvent, la petite histoire est délaissée », regrette cette fière représentante de l'île (voir « Boucaneries de l'île Verte. Pas de fumée sans passion », *Continuité*, n° 146, automne 2015).

Bien des gens ont façonné notre rapport au Saint-Laurent au fil des siècles. Leur histoire intéresse aussi Guillaume Marie, professeur en géographie des zones côtières à l'Université du Québec à Rimouski.

Installés en majorité le long du littoral, les Québécois en ont modifié le décor. Ils ont construit des bâtiments liés à la navigation et à la pêche, mais aussi une multitude de « petits patrimoines ». Cela inclut notamment les cénotaphes, ces monuments funéraires érigés à la mémoire des gens décédés en mer. « Le patrimoine maritime regroupe une grande diversité de biens », rappelle le spécialiste. Un héritage bien difficile à préserver... En Bretagne, où Guillaume Marie a longtemps travaillé, les communautés côtières font face aux mêmes enjeux patrimoniaux, historiques, politiques et financiers que les nôtres. « La culture maritime se trouve parfois un peu occultée dans nos sociétés terriennes, conclut-il. Mais elle porte une mémoire collective qu'il vaut la peine de découvrir. » ♦

---

Valérie Gaudreau est journaliste.

---